

Programme de formation détaillé MORPHOVISAGE ET RELOOKING

Durée : 1 jour

Associez ce stage avec la formation
Conseil et Image et Relooking
pour une prise en charge totale de
votre cliente

1. Présentation
2. Différence entre « Relooking » et « Conseil en Image »
3. Comment réaliser un bilan d'image
4. Image perçue, image réelle, image souhaitée
5. Techniques d'écoute, questionnement, reformulation et cadrage
6. Couleurs chaudes/froides, claires/sombres
7. Réaliser un Test des couleurs (drapping)
8. L'analyse de la hauteur de tons
9. A partir du test, orienter la cliente sur la couleur idéale et ses reflets
10. Les différentes formes de visage chez la femme
11. L'analyse de la gestuelle
12. L'œil communicant
13. Conseiller sur une coupe idéale
14. Entraînement pratique
15. Synthèse

OBJECTIFS :

- Etre capable de conseiller une cliente sur sa coupe selon sa forme de visage
- Etre capable de conseiller sur la couleur idéale et les reflets en fonction de son test des couleurs.

NATURE DE LA FORMATION :

Adaptation et développement des compétences.

PUBLIC :

Coiffeuses et conseillères en image désirant se perfectionner sur le conseil coiffure.

PRE-REQUIS :

Aucun

EFFECTIF :

Groupe de 8 personnes maxi

DATES, HORAIRES ET LIEU :

selon planning



DUREE :

8 heures (1 jour x 8 h)

TARIF :

200 € nets de taxes/jour/pers.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

cf Conditions Générales de Vente

ENCADREMENT / INTERVENANT :

Emmanuelle TELLIER, Dirigeante d'IMAGE CONSULTING, spécialiste de la Communication et Conseillère en Image Personnelle et Professionnelle. Diplômée Ecole Supérieure de Commerce et de l'Institut de Relooking International.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

MIS EN ŒUVRE :

Formation en présentiel, opérationnelle, qui alterne apports théoriques et pratiques. Rattachement des apports méthodologiques aux situations professionnelles quotidiennes vécues.

Matériel utilisé : diaporama, paperboard, jeu de tissus (drapping), documents papier remis au stagiaire en fin de formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE

L'EXECUTION DE L'ACTION :

Pour chaque demi-journée de formation, une feuille de présence (état d'émargement) sera signée par le stagiaire et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

MOYENS D'EVALUATION PAR

L'ORGANISME DE FORMATION:

Pour permettre de contrôler si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action, l'évaluation du stagiaire s'effectuera au moyen d'une mise en situation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence et d'évaluation des acquis.